



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2023/2024

PROCES-VERBAL N°06

Réunion du mardi 19 septembre 2023

Présents : M. DENIS, ALEXANDRE, DJELLAL, ORTUNO, GODEFROY, LAWSON, HAMZA, OUCHENE, MAETZ

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

RUEIL MALMAISON – STADE MAURICE HUBERT N°1 – NNI 920630301

La C.R.T.I.S. accuse bonne réception des tests insitu et transmet à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

ST OUEN L'AUMONE – PARC DES SPORTS ET LOISIRS N°1 – NNI 955720101

La C.R.T.I.S. prend connaissance du rapport de visite de M. PLASSART et M. LACOUR membres de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise suite à la levée des non-conformités et transmet à la F.F.F.

BRIE COMTE ROBERT – STADE LUCIEN DESTAL – NNI 770530203

Cette installation sportive est classée T4 SYN jusqu'au 29/09/2023.

Installation visitée par M. GODEFROY membre de la C.R.T.I.S., le 12/09/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T4 SYN signée par le propriétaire le 12/09/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu
- Plan de masse
- Rapport de visite
- A.A.C.

- Tests insitu du 30/08/2023

Remarques de la C.R.T.I.S. :

- Remettre le banc de touche en état
- Refixer correctement au sol le banc des officiels
- Compléter la main courante

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 29/09/2033.

Dossier transmis à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

ST CYR L'ECOLE – PARC DES SPORTS LELUC 3 – NNI 785450103

Cette installation sportive était classée T5 SYN jusqu'au 14/09/2023.

Installation visitée par M. LEDUC membre de la C.D.T.I.S. des Yvelines, le 14/09/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 08/09/2023 et des documents transmis :

- Plan côté des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu
- Plan de masse
- Rapport de visite
- A.A.C.
- Tests insitu du 17/07/2023

La C.R.T.I.S. constate les non-conformités suivantes :

- Hauteur du but droit non conforme (2,40m au lieu de 2,44m)
- Présence d'un but amovible côté gauche du terrain à 1,30m de la ligne de but : à faire sortir du terrain afin d'avoir la zone de sécurité réglementaire de 2,50m minimum.

La C.R.T.I.S. constate l'absence d'un plan côté de l'aire de jeu.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 14/09/2033 sous réserve de la levée des non-conformités avant le 14/03/2023 et demande au gestionnaire de lui transmettre un plan côté de l'aire de jeu.

Dossier transmis à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

VILLENEUVE LA GARENNE – STADE PHILIPPE CATTIAU N°1 – NNI 920780201

L'éclairage de cette installation sportive était classé E6 jusqu'au 13/10/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance du contrôle de l'éclairage effectué par M. CORDIER à la demande de la Mairie de Villeneuve la Garenne, membre de la C.D.T.I.S. des Hauts de Seine, le 18/09/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 05/09/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 268 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.53
- Facteur d'uniformité : 0.70

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 21/09/2027.

VAUCRESSON – STADE DU STADE FRANCAIS N°1 – NNI 920760301

L'éclairage de cette installation sportive était classé E6 jusqu'au 12/05/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance du contrôle de l'éclairage effectué à la demande du STADE FRANCAIS par M. COZETTE, membre de la C.D.T.I.S. des Hauts de Seine, le 12/09/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 12/09/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 179 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.57
- Facteur d'uniformité : 0.77

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 19/09/2027.

MALAKOFF – COMPLEXE SPORTIF LENINE – NNI 920460201

L'éclairage de cette installation sportive est classé E6 jusqu'au 21/09/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance du contrôle de l'éclairage effectué par M. COZETTE à la demande de la Mairie de Malakoff, membre de la C.D.T.I.S. des Hauts de Seine, le 05/09/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 05/09/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 139 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.33
- Facteur d'uniformité : 0.51

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 21/09/2025.

BOBIGNY – STADE AUGUSTE DELAUNE 1 – NNI 930080201

L'éclairage de cette installation sportive est classé E4 jusqu'au 29/09/2023.

A la demande de la Mairie de Bobigny, contrôle de l'éclairage effectué par M. MAETZ membre de la C.R.T.I.S. le 18/09/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en IM et de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 08/08/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 540 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.40
- Facteur d'uniformité : 0.65

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 21/09/2025.

Dossier transmis à la F.F.F. pour confirmation du niveau de classement.**LE COUDRAY MONTCEAUX – STADE ROBERT DAUTIER N° 3 – NNI 911790103**

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

A la demande de la Mairie du COUDRAY-MONTCEAUX, contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 18/09/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance d'un éclairage en LED et de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 30/08/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 344 Lux
- Rapport Emin/Emaxi : 0.78
- Facteur d'uniformité : 0.90.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 19/09/2027.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE**HOUILLES – STADE MICHELINE OSTERMEYER - NNI 783110301**

Cette installation sportive est classée en niveau T5 SYN jusqu'au 17/06/2030.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un projet de remplacement d'un gazon synthétique, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable pour une installation sportive du 16 juin 2023.
- Note d'intention en date du 14 juin 2023.
- Notice technique de l'avant-projet (maitre d'œuvre : PMC ETUDES)
- Plan de l'aire de jeu de 100 m x 60 m. avec zone de sécurité de plus de 2m,50.
- Plan des vestiaires

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement au niveau T5 SYN (suite au renouvellement de la moquette).

4. DIVERS